

# Le MORVAN

JUIN 1975

RÉDACTION : 14, rue Notre-Dame - 58 - CHATEAU-CHINON

## Le développement agricole en Morvan (V)

DANS les quatre chroniques précédentes, je me suis efforcé de retracer les différentes étapes de l'évolution de la vulgarisation et du développement agricoles dans notre Morvan au cours des dernières décennies.

La complexité de la situation actuelle, avec la multiplicité des organismes publics et privés qui y participent, tient pour une large part au fait que les départements restent les maîtres d'œuvre principaux des actions à engager et que, aussi bien sur le plan des programmes que de leur exécution, concertation et coordination sont encore imparfaites.

Et pourtant, la chance du Morvan

reste que les quatre départements qui se partagent son territoire appartiennent à la même région de Bourgogne, ce qui devrait faciliter une indispensable harmonisation des structures et des actions à entreprendre.

J'ai d'ailleurs signalé au passage certaines interventions d'organismes régionaux : Chambre régionale d'Agriculture, Association régionale d'économie rurale, et plus récemment les Fédérations de syndicats d'exploitants agricoles. Elles indiquent une prise de conscience du problème et sont prometteuses pour l'avenir.

Les nombreuses études réalisées au cours des vingt dernières années, notamment sur l'initiative du Comité

d'études et d'aménagement, par des agronomes, des économistes, des universitaires, constituent une solide documentation de base, suffisante pour permettre de définir une politique et de déterminer les actions prioritaires à engager.

Il faut à tout prix maintenir en Morvan un minimum de vie rurale, donc de population agricole, sans laquelle tout ce qui pourrait être entrepris pour y attirer les citadins à la recherche de la détente et des saines activités de loisirs (pêche, chasse, équitation, sports nautiques, promenades pédestres, etc.) serait voué à l'échec.

De ce point de vue, les premiers résultats du recensement de 1975, présentés par M. Daubard, directeur de l'A.R.E.R. à la réunion d'information organisée à Luzuy le 21 juin dernier par le Comité d'études, ne sont pas rassurants.

Au cours des sept dernières années, de 1968 à 1975, le Morvan a perdu 6.000 habitants, soit un recul de 1,5% par an, contre seulement 1% au cours de la période précédente. Ce recul affecte à la fois le rapport naissances-décès et le solde migratoire. Notre région ne compte plus qu'une moyenne de 15,2 habitants au km<sup>2</sup> et même 13,9 dans le canton de Montsauche.

A ce stade, ce n'est plus de nouvelles études et de nouvelles enquêtes qu'il faut parler, quel qu'en soit l'intérêt, mais d'actions à engager. Tel est d'ailleurs le sens de la mission que vient de confier à la S.E.R.E.S. (Société d'études et de recherches sociologiques), l'établissement public « Région Bourgogne ». C'est une mission d'animation de caractère agro-touristique, à mener dans le cadre des principes de la charte constitutive du Parc régional.

Le choix des actions prioritaires doit être arrêté après une large concertation avec les autorités locales de toute nature dont le consensus et la collaboration sont indispensables à leur réussite.

Il convient surtout d'être très réaliste et, quel que soit notre attachement à notre petite patrie, de n'entreprendre que ce qui a des chances raisonnables de succès. De ce point de vue, il semble bien qu'il ne faille guère compter sur une industrialisation un peu poussée, qui

dans les villes de la périphérie (Avallon, Autun).

L'agriculture, pour des raisons de nature des sols, de topographie et de climat, restera extensive, orientée surtout vers l'élevage et la production de bovins maigres, ce qui implique des surfaces minimales d'exploitation assez élevées.

De ce fait, le recul de la population agricole, qui comprend encore beaucoup d'exploitants âgés, va sans doute se poursuivre.

Pour améliorer la rentabilité des exploitations qui subsisteront, des restructurations foncières sont nécessaires, qui feront au pâturage et à la forêt la place qui leur revient. Elles ne sont pas faciles, du fait du morcellement parcellaire et patrimonial. Les applications réglementaires récentes relatives aux O.G.A.F. (opérations groupées d'aménagement foncier) devraient trouver ici leur application. Une première tentative est envisagée dans une dizaine de communes du canton de Montsauche.

Tout ce qui peut améliorer le revenu des agriculteurs en dehors même de la production agricole : gîtes ruraux, centres équestres, accueil d'estivants, activités artisanales, doit être remis en œuvre, ce qui implique des compléments d'équipements collectifs (adduction d'eau, assainissement, voirie) pour lesquels un sérieux effort a été déjà entrepris.

Mais si la sauvegarde du Morvan dépend au premier chef de la volonté et du dynamisme de ses habitants, elle exige aussi des aides extérieures.

C'est pourquoi le classement du Morvan parmi les Zones défavorisées (Z.D.) susceptibles de bénéficier à la fois des aides de la collectivité nationale et de la commission économique européenne, est presque un préalable à tout programme de développement.

À la réunion de Luzuy, un des responsables bruxellois qui connaît bien le Morvan pour en être originaire et y avoir œuvré pendant de nombreuses années, s'est montré optimiste en ce qui concerne ce classement qui devrait être effectif dans les prochains mois.

À cette même réunion, notre collègue et ami, l'ingénieur général du G.R.E.F., Jean Bellet, tirant la leçon des rapports présentés et des discussions qui ont suivi, a présenté dans une synthèse précise et réaliste des observations pertinentes sur les perspectives agricoles en Morvan, qui auraient pu servir de conclusion à nos modestes chroniques.

Avec les aides prévues pour les Z.D. et un effort sérieux d'amélioration des techniques d'agriculture et d'élevage guidé par des conseillers et conseillères agricoles bien formés et attachés au pays, le Morvan peut et doit maintenir une action agricole absolument indispensable à son développement général et à sa vocation de zone d'accueil, de tourisme et de loisirs que lui donne sa situation géographique.

Notre Académie, lieu de réflexion et de concertation, à la fois gardienne des traditions du passé et soucieuse de l'avenir, est bien placée pour aider à ce renouveau.

MARCEL BARBUT.

### Le bulletin de l'Académie du Morvan

Le n° 2 est paru. Il est à la disposition des lecteurs dans les librairies et les Syndicats d'initiative.

Il comporte une remarquable étude de Mme Pia-Lachapelle : Une dynastie d'architectes en Morvan : les Caristie.

Mme Pia-Lachapelle s'est vouée avec bonheur à la « résurrection » des Caristie, d'origine italienne, qui ont laissé en Bourgogne, au XVIII<sup>e</sup> siècle et XIX<sup>e</sup> siècle, une œuvre

considérable et encore incomplètement identifiée.

Son travail est une contribution indispensable à notre connaissance globale de l'architecture morvaine et de ses maîtres d'œuvre.

Egalement au sommaire du bulletin : des notes de Paul Cazin écrites en novembre 1940 et la suite de la bibliographie du Morvan entreprise par Mlle M.-H. Millot, conservateur de la bibliothèque d'Autun.

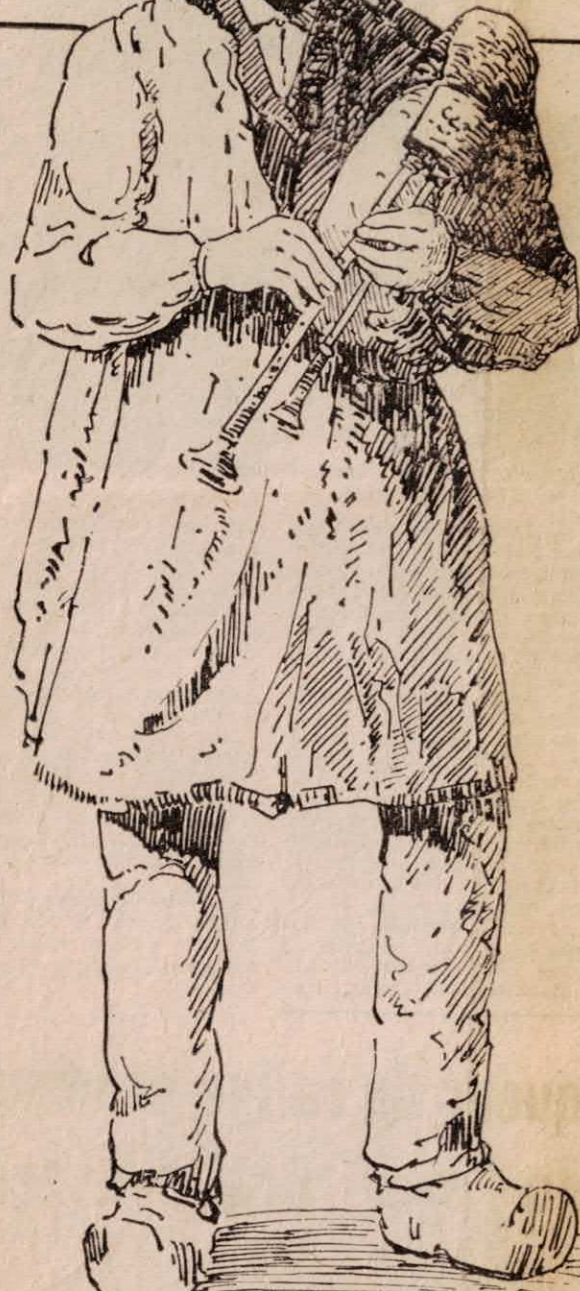
### Un académicien du Morvan par mois :

## MARCEL VIGREUX

Marcel Vigreux, fils aîné d'une famille de trois enfants, est né le 18 juin 1933, à Paris, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement, de parents morvandiaux, ayant dû, comme beaucoup, quitter le pauvre « pays » qui ne fournissait pas les moyens d'existence : son père était journaliste agricole et bûcheron à Ménessaire (Côte-d'Or), entre 1922 et 1928.

Après des études secondaires au lycée Condorcet, un baccalauréat lettres-philosophie, puis une formation professionnelle à l'École Normale d'Instituteurs d'Auteuil, entre 1952 et 1954, Marcel Vigreux poursuit en tant que boursier, des études supérieures à La Sorbonne : licence et D.E.S. histoire ; C.A.P.E.S. d'histoire en 1959 et agrégation d'histoire en 1960.

Il effectue son service militaire de juillet 1960 à août 1962, avec la nostalgie du « pays » dans les immenses espaces secs du sud-est algérien. Il obtient un poste de professeur d'histoire et géographie au lycée Bonaparte, à Autun, où il enseigne de 1962 à 1967. Période capitale dans sa vie : enseignement vécu très intensément parmi les élèves et des collègues très attachants ; période de son mariage avec une Morvande originaire d'Anost (Saône et



Campagne de chez nous

La vie exige ainsi de ces sortes de tréves  
Après qu'on ait joué les cœurs aventureux...  
Pourquoi chercher si loin de soi  
pour être heureux !

Usant adroitement de ses multiples leurres,  
C'est en vain que la ville a tenté maintes fois  
De détourner de toi le songe de tes heures.  
Je reste ton enfant, campagne d'autrefois.

Campagne de chez nous, forêts, buissons, rivières,  
Beaux lacs, vallons herbeux, sommets drapés de vent,  
Rochers en sentinelle au crêtes familières,  
Chemins qui vont sans savoir où, flânant, rêvant...

Combes vertes, ruisseaux dévalant des collines,  
Moulins abandonnés dont le refrain s'est tu,  
Pâturages enclos de « bouchures » d'épines,  
Genêts à l'escalade au flanc gris des talus ;

Villages à l'amarre au bord de la prairie,  
Champs à l'étréot dans leur enclave de taillis,  
Sous-bois où le silence à l'ombre se marie,  
Vastes forêts, parure et charme du pays ;

Hameaux à l'égarée au caprice des sentes,  
Landes au sol ingrat dédaigné des labours,  
Gazons semés de fleurs aux couleurs innocentes,  
Etangs dont le miroir double les feux du jour ;

Vieux châteaux délaissés, vestiges d'un autre âge,  
Ponts de pierre enjambant des lits de cailloux ronds,  
Bosquets où le printemps livre au vent son ramage,  
Lieux-dits dont on ne sait rien d'autre que le nom...

Campagne de chez nous, multiple en son visage,  
Vieux terroir morcelé, sans grandiose horizon,  
Mais où rien n'a dénaturé le paysage  
Et dont le charme simple est comme une oraison ;

Pays trop mal connu, longtemps coupé du monde,  
Et pour cela gardien de merveilleux secrets,  
Pays où la légende à son gré vagabonde,  
Pareille au vent qui court à travers la forêt ;

Terroir plus riche encore de souvenir... ô songes  
Qui naissez du récit de ce temps fabuleux,  
Quelle peine aurions-nous à croire à vos mensonges  
En ce séjour qui fut celui de nos aïeux ?

Sommets auréolés de gloire, ô cimes fières,  
Monts noirs où se forgeait le destin national,  
Voici monter vers vous comme aux aubes premières  
Le vol de l'alouette et son chant matinal.

Car les temps ont passé, mais le pays demeure,\*  
Toujours dispensateur de mille enchantements,  
De sorte qu'oubliés du monde et de son leurre,  
Qui pourrait se lasser de ce tableau charmant ?

Hauts-lieux, sentiers, vallons..., tout est resté le même,  
Et jusqu'à ces grands bois qu'on maltraite pourtant,  
Tout est là devant nous comme un vivant poème  
Où l'objet le plus humble a sa place et son chant.

Campagne de chez nous, ma terre et ma patrie,  
Moutonnement des monts, bocage ensorceleur,  
Simples et beaux décors qui font l'âme ravie,  
Votre image est en moi comme un porte-bonheur.

Que m'importe aujourd'hui l'aventure lointaine  
Dont se targue l'appel délirant des cités !  
Si douce est la chanson de nos claires fontaines  
Accordée au refrain du grillon dans les prés !

GEORGES RIGUET.

Morvan et l'un des Morvandiaux les plus authentiques,  
Claude Regnier, qui l'amène alors  
au petit groupe fondateur de notre  
académie, autour de Joseph Pas-  
quet.

Nommé, au début de 1967, assis-  
tant d'histoire à l'université de Di-  
jon, il prépare et soutient, en 1970,  
une thèse de troisième cycle sur La  
Société d'Agriculture d'Autun au  
XIX<sup>e</sup> siècle (1833-1914). Ce travail a  
nettement orienté ses recherches  
vers l'histoire des campagnes fran-  
çaises aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Il pu-  
blie, en 1970 également, à la librairie  
Armand-Colin, dans la collec-  
tion « Sciences humaines », un re-  
cueil de textes sur la situation ac-  
tuelle, le poids du passé et les pers-  
pectives d'avenir des paysans fran-  
çais intitulé : LES CRISES DU  
MONDE RURAL.

Il prépare actuellement une thèse  
de doctorat d'Etat : *Paysans et no-  
tables du Morvan au XIX<sup>e</sup> siècle*  
(jusqu'en 1914), scientifiquement, à  
partir de sources d'archives essen-  
tiellement inédites, cette société  
morvandelle d'autrefois, dont on  
connaît mieux le folklore que l'his-  
toire et les structures profondes.

Père de deux enfants (11 et 9 ans),  
Marcel Vigreux hagite, depuis 1967,  
Ménessaire, cette petite commune  
de la Côte-d'Or totalement enclavée  
dans la Saône-et-Loire et la Nièvre,  
et dont il est le maire depuis 1967  
également.

Le Morvan ? Il y est attaché de-  
puis l'enfance, parfois exagérément  
lui disent certains de ses proches.  
Un camarade d'études lui rappelait,  
tout récemment, que c'était une  
« vieille passion ».

Le Morvan fait partie de son uni-  
vers : s'il en était privé, il croit bien  
qu'il en subirait une crise redouta-  
ble. Pourquoi il l'aime ? Parce qu'il  
aime ce paysage et les hommes qui  
l'ont fait : un paysage à l'échelle  
humaine, dont les éléments ont une  
dimension qui n'écrase pas  
l'homme, mais qui lui permet de vi-  
vre à son aise. Le Morvan, c'est une  
série d'intimités tranquilles : des  
monts qu'on franchit facilement si  
l'on n'a pas peur de marcher ; des  
vallons où les ruisseaux, toujours  
variés et gais, sont un témoignage  
de vie ; une forêt qui n'inquiète pas,  
animée en toute saison (1), où, après  
une année d'enseignement, on peut

cueillir, en se reposant, les délicate-  
ses « giroles » ; ces lignes de crête  
arrondies ou ces petites cuvettes où  
se nichent petits villages et ha-  
meaux où l'on se sent chez soi.

Les hommes qui ont façonné ce  
paysage depuis des siècles sont di-  
gnes d'un attachement profond ;  
ouverts aux autres, très accueils-  
sants, hospitaliers comme tous les  
peuples pauvres, les Morvandiaux  
ont cette rare qualité quand on a  
gagné leur confiance : la fidélité.

Noble ambassadeur de notre pe-  
tite patrie, Marcel Vigreux honore  
notre Académie et lui donne sa rai-  
son d'être et de s'exprimer. Nous  
l'en félicitons vivement.

TRISTAN MAYA.

(1) Dans la Revue du Parc Naturel Ré-  
gional du Morvan, il a écrit, en hiver 1971,  
un article intitulé *La vie dans la forêt*, qui  
est un petit chef-d'œuvre de style et de  
poésie. J'engage tous ceux qui pourront se  
le procurer de le lire attentivement. Ils en  
tireront un profit certain et durable.

# MON MORVAN

par Louis DE COURMONT

Nous signalons la parution, aux Editions  
Bourgogne-Rhône-Alpes, des poèmes consacrés par Louis de  
Courmont au Morvan.

Cette œuvre, depuis longtemps épuisée, serait menacée par  
l'oubli si des Morvandiaux au cœur fidèle, les jours de fête, ne  
reprenaient en chœur certains poèmes en patois.

Louis de Courmont vécut une partie de sa vie à Blismes, une  
commune du Haut-Morvan. Le village garde sa maison, son  
souvenir, sa tombe même qui repose sous les ombrages d'un coin  
du parc, face à Château-Chinon.

Louis de Courmont sentait profondément sa petite patrie. A  
pied, au trot de son cheval, il en a suivi tous les chemins, humé  
toutes les odeurs, chanté les paysages. Et des générations  
d'enfants, dont je suis, ont appris à travers ses cadences l'amour  
du terroir, la fidélité à un sol et à une race.

Il célébrait aussi l'homme morvandiau dans son esprit et dans  
son cœur, ses traditions et son langage, alternant avec le même  
bonheur le français et le patois.

Cette édition a une belle histoire : l'inspiration en vient de la  
petite commune de Blismes, fidèle à son grand homme.

JEAN SEVERIN.

Pour les souscriptions, s'adresser aux Editions  
Bourgogne-Rhône-Alpes, 5, rue Beau-Site, Mâcon.

# Échos et nouvelles

Nous avons reçu pour l'Acadé-  
mie :

Liernais et les Liernaisiens : une  
plaquette intéressante de Claude de  
Rinquesen.

Propos de l'Oncle Benjamin  
(n° 11) : un article de Jean Severin,  
sur l'Académie du Morvan.

Bulletin de la Société d'émulation  
du Bourbonnais (tomme 57) : la mé-  
tropole mérovingienne et carolin-  
gienne de Neris-les-Bains.

Les Cahiers du Bourbonnais et du  
Centre (n° 74) : un article sur le no-  
madisme littéraire et le « coin des  
poètes ».

Le Mont Beuvray, oppidum de Bi-  
braute : plaquette de Jean Menand,  
éditée par la C.A.M.O.S.I.N.E. à l'occa-  
sion de sa sortie de printemps 1975.

Section économique de l'Acadé-  
mie du Morvan : réunie à Château-  
Chinon, le 11 janvier 1975 : un  
compte rendu détaillé de ses tra-  
vaux a été fait à l'assemblée gé-  
nérale de l'Académie.

Bulletin municipal d'Ouroux  
(n° 17) : on y note un poème : Aux  
Nourrices Morvandelles.

Bulletin trimestriel de la Société  
d'histoire naturelle et des Amis du  
Muséum d'Autun : on y remarque  
une savante étude sur « l'interpré-  
tation paléozoologique d'un nouvel  
assemblage ichonologique des  
carrières de Saint-Sernin-du-Bois ».

Bulletin d'information de la So-  
ciété d'études d'Avallon annonçant  
des conférences de M. le professeur  
Claude Rolley et de M. Gaston  
Heurley.

Société d'histoire naturelle du  
Creusot avec les Glanules naturalis-  
tes de Pierre Nectoux.

Revue périodique de la physio-  
phile, Montceau-les-Mines (n° 81)  
avec deux très solides articles d'ar-  
chéologie : l'oppidum de Saint-  
Romain et l'Officine céramique  
gallo-romaine de Gueugnon (fouil-  
les 71-74).

Bulletin annuel de la Société d'ar-  
chéologie et d'histoire du Ton-  
nerrois (n° 27) : l'Académie remercie  
cette société de bien vouloir échan-  
ger son bulletin avec le sien.

Groupe nivernais de recherches  
archéologiques de Luzy : Le  
C.E.T.T.A.M. nous signale son as-  
semblée générale de Chissey-en-  
Morvan.

Secrétariat d'Etat aux Universi-  
tés : liste des sociétés savantes et  
littéraires : l'Académie du Morvan  
est désormais inscrite dans cette  
liste remise à jour depuis 1958.

Nous signalons la remarquable  
exposition qui se tiendra du 12 juil-  
let au 11 octobre, à la bibliothèque  
municipale d'Autun :

Le Livre illustré dans les collec-  
tions de la bibliothèque municipale :  
XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles.

## DU MOT FOLKLORE... son contenu et sa signification

L'assemblée générale annuelle de  
l'Union nationale des groupes folk-  
loriques pour la culture populaire  
et sa section internationale, réunie  
le 25 janvier 1975 à la Maison de  
l'Europe, 7, rue de l'Echelle, à Paris,  
a décidé à l'unanimité de former  
une commission chargée d'établir  
un rapport sur la véritable signifi-  
cation du mot folklore, et de se pro-  
noncer sur les moyens à envisager  
pour entreprendre une campagne de  
réhabilitation, ou éventuellement  
de remplacer le mot folklore par  
une expression permettant de ré-  
pondre à cette science le sens qui  
lui est propre.

Cette commission a constaté offi-  
ciellement, en premier lieu :

1) Que le mot folklore est actuel-  
lement employé pour désigner des  
choses routinières, sans importance  
et parfois ennuyeuses.

2) Que, de ce fait, l'œuvre réalisée  
par les folkloristes n'est pas jugée  
avec la considération qui lui est  
due.

3) Que si un dictionnaire, d'usage  
courant dans les écoles, donne la  
véritable définition du mot folklore  
en ces termes : *Sciences des tradi-  
tions et usages populaires. Ensemble  
des traditions : poèmes, chansons,  
légendes populaires d'un pays.*

Un autre dictionnaire consacre le  
sens péjoratif trop souvent donné  
au mot folklore.

4) Que ce sens péjoratif est la né-  
gation de toute science ou civilisa-  
tion populaire, ainsi que la négation  
du travail bénévole, souvent obscur  
et ingrat, des folkloristes.

En conséquence, la présente  
commission décide d'engager im-  
médiatement une campagne de ré-  
habilitation du mot folklore. Elle  
décide de faire figurer en préam-  
bule le rappel de la définition du

mot folklore que vient de présenter  
M. Joseph Bruley, président de  
l'Union nationale des groupes folk-  
loriques pour la Culture popula-  
ire :

Le mot folklore a été emprunté à  
l'anglais folk, peuple, et lors, scien-  
ces, connaissance, étude.

Faire du folklore, c'est donc prati-  
quer une science visant à faire  
connaître et à étudier le peuple à  
travers son savoir et sa culture.

Ce mot fut créé, dit-on, par W.J.  
Thoms, en 1846, dans un ouvrage in-  
titulé : « Chaucer's Night Spell ». Il  
était destiné à remplacer une autre  
expression jugée incommode par cet  
auteur, celle de « Popular antiqui-  
ties ».

Le mot folklore fut vite adopté par  
les savants scandinaves, puis par  
ceux de Finlande et de Russie. Les  
Allemands lui préférèrent longtemps  
« Volkskunde ».

Son adoption fut moins rapide  
chez les savants de langue latine, et  
particulièrement les Français qui  
préfèrent l'expression traditions  
populaires.

Quoi qu'il en soit, le mot folklore a  
fini par être adopté par les savants  
français parce qu'il donnait un ad-  
jectif facile : « folklorique » et un  
nom : folkloriste.

On a aussi appelé le folklore  
« archéo-civilisation » et la raison en  
est simple.

Le folklore ou connaissance du  
peuple est ce que l'on peut appeler  
notre première civilisation. En effet,  
lorsqu'une civilisation n'a pas at-  
teint un certain degré, nous sommes  
dans le domaine de l'ethnographie.

Celui du folklore s'arrête au départ  
de notre civilisation moderne, ce que  
l'on appelle parfois la « grande civi-  
lisation ».

C'est pourquoi le folklore a été ap-

pelé aussi « archéo-civilisation » ou  
« ancienne civilisation ».

Le folklore ou ancienne civilisa-  
tion (l'emploi de cette dernière expres-  
sion à dessein) englobe non seule-  
ment la vie matérielle, c'est-à-dire la  
façon de se nourrir, de se vêtir, de  
construire des demeures, de fabri-  
quer des meubles, des outils, des in-  
struments agricoles, des véhicules, la  
façon de cultiver les terres, etc., mais  
il englobe aussi les vastes domaines  
de l'intellectualité et de la spiritualité.

Ces deux derniers domaines  
s'exercent dans les croyances, les  
coutumes, la littérature orale ou  
écrite, les arts en général dont les  
chants et les danses sont les plus  
grands moyens d'expression.

Cette dernière partie du folklore,  
la plus voyante (chants et danses) a  
été souvent le point de départ de la  
découverte des « petites civilisa-  
tions ». Car en réalité, lorsque l'on  
parle folklore, il s'agit bien de petites  
civilisations, abstraction faite, pour  
ce qui nous concerne, du fonds  
indo-européen venu des premiers  
âges.

La civilisation tout court ou  
grande civilisation est pour une  
grande part internationale, issue  
d'apports divers : cultures gréco-  
latines, orientales, celtiques, fran-  
çaises, italiennes, espagnoles, alle-  
mandes, anglaises, etc. Mais il ne  
faut pas oublier que cette grande ci-  
vilisation commune et quasi univer-  
selle a été formée des apports multi-  
ples des petites civilisations.

Cette grande civilisation, écrit R.  
Desvignes, dans sa préface du Lé-  
gendaires des Provinces de France,  
a eu pour elle les classes dirigeantes,  
les universités, les bibliothèques, les  
monuments, tous les véhicules im-

périeux des mœurs, de la langue, de  
la culture officielle.

La civilisation populaire ou fol-  
klore s'est transmise par tradition  
orale et familiale, loin de la cour, des  
châteaux, des Sorbonnes ; elle était  
déjà vieille sous nos premiers rois.

La civilisation populaire, archéo-  
civilisation ou folklore, est donc loin  
d'être une chose sans importance.

Il est de notre devoir de la faire  
connaître, de la défendre, d'en de-  
mander l'enseignement dans les éco-  
les, car nous sentons bien que la  
jeunesse actuelle se montre de plus  
en plus avide de connaître le passé  
de nos ancêtres.

Après examen des multiples as-  
pects de cette science populaire, la  
commission constate que la grande  
civilisation ou « civilisation moder-  
ne » n'a pu acquérir son niveau  
actuel que grâce à l'apport des pe-  
tites civilisations ou folklores divers.

Que la part apportée par ces pe-  
tites civilisations est des plus impor-  
tantes et doit cesser d'être considé-  
rée comme une chose sans impor-  
tance.

A l'unanimité, la commission dé-  
cide d'adresser ce rapport à la  
presse, à MM. les parlementaires, à  
la radio, à la télévision, afin d'enga-  
ger et de poursuivre cette vaste  
campagne de réhabilitation.

Elle invite les délégués des divers  
« terroirs » à faire eux-mêmes un  
rapport plus concis en se basant sur  
l'une des définitions du mot folklore  
adoptée par l'assemblée de l'Union  
nationale des groupes folkloriques  
pour la culture populaire. Le fol-  
klore est l'étude, la science de tout  
ce qui, dans un terroir, a contribué à  
former un peuple et sa culture tradi-  
tionnelle, dans un environnement  
qui lui est propre.

Elle décide de remplacer, chaque

fois que cela sera possible, le mot  
folklore par les expressions :  
culture traditionnelle et culture  
populaire traditionnelle.

Elle soumet ces quelques ques-  
tions à la méditation de tous.

Y aurait-il une chaire d'archéo-  
civilisation et de folklore dans l'en-  
seignement supérieur ?

Existerait-il un musée des Arts et  
Traditions populaires ?

Y aurait-il dans presque tous les  
établissements autres que ceux de  
l'enseignement supérieur ?

Et pourquoi cette science, dont  
notre jeunesse se montre avide, ne  
serait-elle pas enseignée dans des  
établissements autres que ceux de  
l'enseignement supérieur ?

S'adressant aux organisateurs de  
festivals internationaux ou natio-  
naux de danses folkloriques, la  
commission leur demande, chaque  
fois que cela sera possible, ainsi que  
cela existe dans la grande manifes-  
tation annuelle des Européades,  
d'organiser, parallèlement aux  
spectacles de chants et de danses,  
des expositions où les groupes  
pourraient présenter les produits de  
leur terroir : produits gastronomi-  
ques, objets artisanaux, ouvrages  
littéraires inspirés du terroir, poé-  
mes, disques, musique, etc.

L'Union nationale des groupes  
folkloriques pour la culture popu-  
laire mettra tout en œuvre pour  
faire connaître la vraie définition  
du mot folklore et pour assurer sa  
réhabilitation.

Joseph BRULEY,  
président de l'Union nationale  
des groupes folkloriques  
pour la culture populaire.